

## CONSEIL MUNICIPAL

---

### SEANCE DU 11 OCTOBRE 2012 A 19 HEURES 30

---

Etaient présents : MM DUSAUTOIR, Maire, BEYAERT, BERTELOOT, COURBOT (à compter des questions diverses), FREDERIC, GUILBERT, Mme HOUSSIN, M. HUYGHE, Mme LEFEBVRE, MM SEIGRE et VIEILLARD

Etaient absents : M. GRESSIER, excusé, qui a donné pouvoir à M. SEIGRE  
Mme LMASCOT, excusée, M. GREBERT et Mme MORICE

Secrétaire élu : M. FREDERIC

#### Compte rendu de la réunion précédente

Pas d'observations

#### 2012-50 – Restauration scolaire / Tarif de vente des tickets de cantine

Après avoir présenté le bilan financier recettes / dépenses (pain, eau... hors rémunération du personnel et frais d'entretien) de l'année scolaire 2011/2012, il est proposé de fixer à 3 €le tarif de vente des tickets de cantine, la société Yanni'Cuisine facturant ses repas 2.50 €T.T.C. l'unité, pain et eau non compris.

Accord est donné à l'unanimité avec effet au 1er novembre 2012.

Il sera demandé à M. DUFRENNE d'assurer la fourniture du pain avec les repas dès la reprise de l'école à l'issue des vacances de Toussaint.

#### 2012-51 – Intervenant en musique / Reconstitution du partenariat avec l'école de musique de SAINT-MARTIN-AU-LAERT pour l'année 2012/2013

A l'unanimité de ses voix, il est décidé de reconduire pour l'année 2012/2013 la convention de partenariat signée avec la commune de SAINT-MARTIN-AU-LAERT.

Les dépenses correspondantes seront remboursées à la commune de SAINT-MARTIN-AU-LAERT sur les crédits ouverts à l'article 6218 du budget.

#### 2012-52 – Assurance du personnel communal affilié à la CNRACL – Avenant portant modification du taux de cotisation

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses voix, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant portant de 7.25 % à 7.61 % le taux de cotisation des agents affiliés à la CNRACL à compter du 1er janvier 2013.

#### Questions diverses

A l'unanimité des voix, les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour l'examen des questions suivantes :

a) Groupe Scolaire Jules Ferry

- Travaux : Monsieur VIEILLARD qui a suivi le chantier donne le compte-rendu du dernier état des lieux établi à l'issue du chantier et des réserves signalées à l'architecte, Madame BERNARD.
- Don de l'Association des Parents d'Elèves : Monsieur le Maire signale que l'A.P.E. a offert le 9 octobre 2 vidéoprojecteurs (dont le montage sera assuré par le personnel communal) ainsi que des tapis d'éveil ;
- Aménagement de la cour : envisager la réalisation de jeux (marelle...) en peinture en lien avec les enseignants pour égayer la cour.

Arrivée de Monsieur COURBOT

b) Création de la micro crèche « POM D'HAPPY » / Demande de subvention

Raphaëlle LAVOINE a décidé d'ouvrir une nouvelle structure privée, dont l'ouverture est programmée en février 2013, pour compléter l'offre d'accueil « petite enfance » déjà existante sur le secteur du canton Nord et sollicite de la commune une subvention pour aider au financement de son projet.

A l'issue des discussions, il s'avère que la commune est déjà engagée dans un partenariat avec le R.A.M. de SAINT-MARTIN-AU-LAERT, organisme de service public dédié à la petite enfance.

Par ailleurs, la Municipalité compte 14 assistantes maternelles agréées par le Conseil Général du Pas-de-Calais et elle se doit donc d'être vigilante à ne pas adopter de mesures qu'elles pourraient être mal interprétées.

Il est donc décidé de surseoir à cette question.

c) Contrats aidés

Le contrat de Sébastien SCOTTE a été renouvelé pour 6 mois ; Par ailleurs, la Municipalité a réussi à obtenir un accord de POLE EMPLOI pour l'embauche de Ludovic HOUCKE pour une période de 9 mois à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2012.

d) R.A.M. de SAINT-MARTIN-AU-LAERT – Bilan

Monsieur le Maire donne un compte-rendu de la réunion organisée le 27 septembre dernier :

- HOULLE compte 14 assistantes maternelles agréées dont 3 qui n'exercent pas mais souhaitent conserver leur agrément ;
- Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 15 septembre, 19 contacts ont été pris avec le R.A.M. dont 14 par les assistantes maternelles et 5 par des parents ;
- 1 enfant de HOULLE fréquente régulièrement la halte garderie (moyenne 8 heures par semaine).

e) Occupation de la salle polyvalente

Lors de l'assemblée générale du Foyer Rural, il a été demandé que l'activité « tennis de table » puisse être maintenue lors des locations aux particuliers.

Accord est donné : les clés seront remises à 17 heures 30 et il sera possible d'occuper la cuisine et la salle de cantine ; La salle principale, quant à elle, ne pourra être occupée avant 20 heures.

En contrepartie, il sera demandé aux bénévoles qui encadrent l'activité de veiller à ce que la salle soit propre au moment de leur départ.

f) Gestion des crues

La pose des échelles de mesure destinée à surveiller la montée des eaux est reportée au début de l'année 2013.

g) Tourisme

➤ Pose d'un panneau touristique sur le rivage : lors de la réunion du 20 février 2012, le Conseil Municipal avait décidé de réserver une suite favorable à la proposition du Groupe de Travail Marais d'implanter un panneau présentant les éléments touristiques de la municipalité dans la mesure où il conservait un droit de regard sur les informations qui seront portées sur le panneau.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune n'aura finalement pas à participer au financement de cet équipement mais qu'il faut maintenant définir les éléments qui y figureront ;

➤ Remise d'un fanion avec le blason de la commune à Monsieur BRIOT, propriétaire du bateau « le petit baigneur » le dimanche 21 octobre lors de la réception organisée pour l'accueil aux nouveaux habitants et la remise des prix du concours des maisons fleuries. Coût : 48.95 €T.T.C.

h) Environnement

Suite à la réunion de la commission, le Conseil Municipal donne son accord pour consacrer 1/3 du budget « fleurissement » à l'achat de vivaces. Il sera fait appel aux paysagistes du Comité de Tourisme afin d'obtenir des conseils quant aux plantations à réaliser.

i) Salle polyvalente

Prévoir la remise en peinture du hall d'entrée.

j) Travaux de voirie

➤ route de Watten

- les travaux réalisés devant le 55 sont en cours d'achèvement ;
- le Département a accepté de prendre en charge l'aménagement du virage à l'intersection de la route de Watten et de la rue de Vincq ;

➤ rue des Ecoles : prévoir le déplacement du panneau d'agglomération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.